

La réforme de la fonction publique appliquée au pas de charge

ADTECH

DIFFUSION INTERNE

FONCTION PUBLIQUE

La cinquantaine de textes attendus seront publiés avant la fin de l'année, a assuré jeudi le secrétaire d'Etat à la Fonction publique, Olivier Dussopt.

Leïla de Comarmond
 @leiladeco

Un mois après la promulgation de la réforme de la fonction publique, qui facilite l'embauche de contractuels et simplifie le dialogue social, le

secrétaire d'Etat chargé du dossier, Olivier Dussopt, a réuni, jeudi, les représentants des organisations syndicales et de l'ensemble des employeurs publics pour faire un point de calendrier sur son entrée en vigueur. « *Un tiers des articles sont d'application immédiate [...], 80 % environ des autres dispositions sont applicables au 1^{er} janvier 2020 et quelques-unes soit en 2021, soit en 2022* », comme la mise en œuvre de la prime de précarité ou la fusion des comités techniques et d'hygiène et de sécurité, renouvelés pour quatre ans en 2018, a-t-il précisé.

Olivier Dussopt s'est engagé à ce que les échéances soient tenues. La cinquantaine de textes réglementaires nécessaires seront publiés d'ici à la fin de l'année, a-t-il promis.

Une « *concertation* » sera ouverte sur ces textes dans « *les heures et les jours qui viennent* », a indiqué le secrétaire d'Etat, une première réunion des instances supérieures de la fonction publique dans ses trois versants étant programmée dès la fin septembre.

De fortes tensions persistent

La réforme prévoit également la rédaction d'ordonnances sur la négociation au niveau local et la santé au travail, notamment. Elles sont programmées pour le début de 2020. Olivier Dussopt a aussi confirmé « *l'ouverture à l'automne des travaux sur la protection sociale complémentaire, à la suite de la présentation par l'Inspection générale des finances,*

l'Inspection générale de l'administration et l'Inspection générale des affaires sociales, d'une évaluation des pratiques existantes dans les trois versants de la fonction publique ».

Si seule la CGT était absente, la réunion de jeudi a confirmé les fortes tensions qui persistent avec les syndicats de la fonction publique, dont aucun ne soutient la réforme même s'ils n'ont pas réussi à mobiliser contre. « *Ce sera encore un cycle de réunions d'information mais certainement pas de concertation* », a dénoncé Gaëlle Martinez (Solidaires) tandis que Mylène Jacquot (CFDT) a réclamé « *un vrai calendrier de travail* ». C'est « *un agenda très lourd imposé au pas de charge qui conforte notre opposition à la loi* », a commenté Christian Grolier (FO). ■